

REUSSIR SON DESHERBAGE AVEC ISARD®

ISARD® : les atouts d'un produit racinaire dans le programme

- Contrôler sur la durée les levées d'adventices
- Le potentiel de rendement du maïs est préservé : jusqu'à 12 qx préservés ...
- La tranquillité d'esprit : 5 à 10 jours d'interventions possibles et une intervention de post facilitée.



ISARD® : régularité de l'efficacité même en conditions sèches

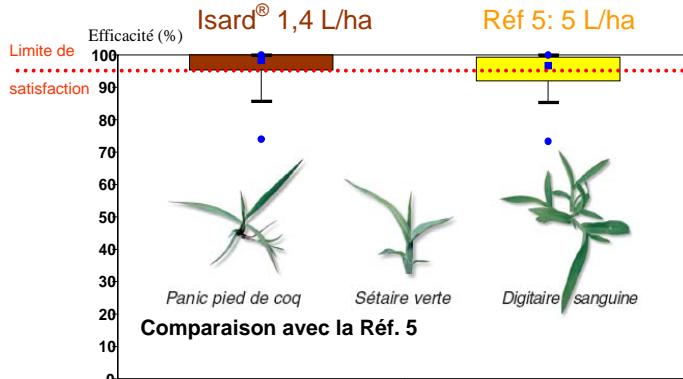
C'est un atout important du dmtp-p, mentionné dans les brochures d'Arvalis, permettant de s'adapter face aux printemps moins humides.

ISARD® : souplesse pré-post

La souplesse post-semis prélevée / post-levée d'ISARD® permet de choisir sa stratégie de désherbage :

- adapter en saison les préconisations pour optimiser l'efficacité
- apporter un complément persistance à son programme de post

ISARD® = PUISSANCE et REGULARITE sur les GRAMINEES ESTIVALES



Maîtrise des graminées dès la pré-levée:
panics, sétaires, digitaires et pâturins.

Gestion des levées échelonnées

Régularité même si les conditions sont plus difficiles, de par les caractéristiques physico chimiques du dmtp-p.

ISARD® : action complémentaire sur un large panel de dicotylédones (voir verso)

ISARD® : un profil environnemental favorable pour les chloroacétamides

Le Dmtp-P se retrouve rarement dans les analyses d'eau (seulement 0,3% de quantification dans les eaux souterraines entre 2006 et 2010 en Poitou-Charentes (source Ecophyto 2018)



La molécule est moyennement mobile et se dégrade rapidement dans le sol.

La défense des chloroacétamides est une nécessité :

- cette famille chimique est la base de désherbage pour 3 cultures majeures : Maïs, Tournesol, Colza.

- et du fait que cette famille est efficace contre les graminées, elle est importante pour l'alternance des modes d'action et la prévention des résistances dans la rotation.

Respectez les bonnes pratiques : ne pas traiter aux abords des cours d'eau (5m), choisissez des conditions favorables (peu ou pas de vent), sécurisez le remplissage et le lavage du pulvérisateur.

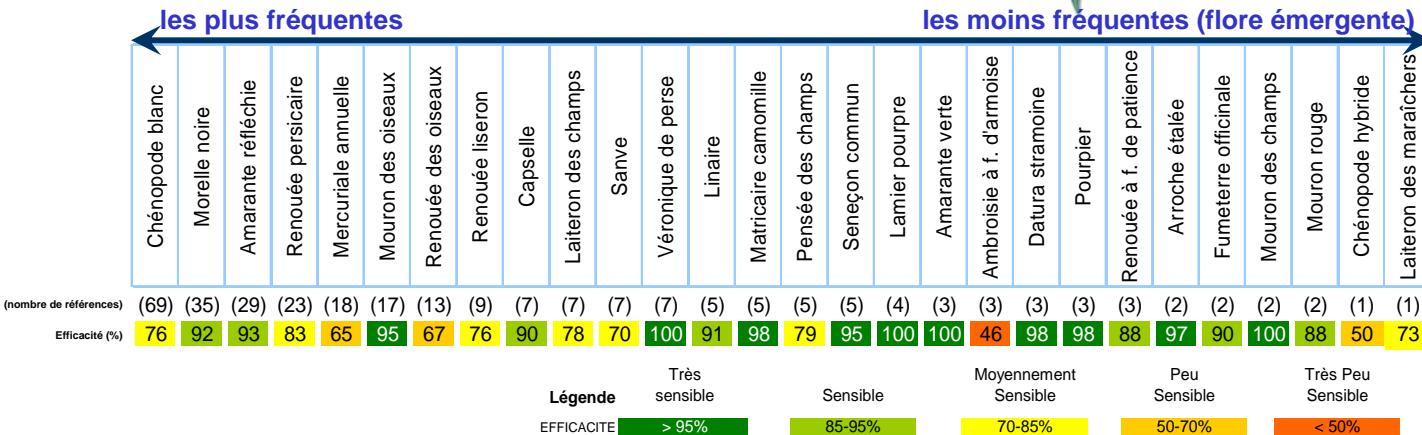
ISARD® : action complémentaire sur un large panel de dicotylédones

Dans un programme Pré puis Post, ISARD® contribue à **simplifier le désherbage complémentaire en post-levée** : moindre pression dicotylédones, levées groupées. Cette action complémentaire sur dicotylédones, y compris sur la flore émergente, fait d'ISARD® une très bonne base de programme.

Champ d'action d'ISARD® évalué sur les essais homologation et démonstration de 1999 à 2006

ISARD® en post-semis / pré-levée à la dose de 1.2 à 1.4 L/ha

Observations 60 jours après application – (nb) : nombre de référence



ISARD® en pratique

Post-semis prélevée : ISARD® 1,4 à 1,2 L/ha à adapter selon la situation, le type de sol

Post-levée précoce : ISARD® : 1 L/ha, associé à tricétone + SU AG.

Carte d'identité de l'ISARD® :

ISARD® : Marque déposée BASF - **Autorisation de vente** n° 9900251 - **Composition** : 720 g/L de dmta-p - **Formulation** : EC - **Classement toxicologique** : Xn : nocif ; N : Dangereux pour l'environnement - R22 Nocif en cas d'ingestion. - R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. - R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures. – **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m - **Usages et doses autorisées** sur graminées et dicotylédones : maïs : 1,4 L/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille – Stade BBCH 11)- **Délai avant récolte sur maïs** : 90 jours sur maïs fourrage, 100 jours sur maïs grain, et 60 jours sur maïs doux. **Nombre d'application par an sur Maïs** : 1 - Respecter un délai de 140 jours entre l'application de la préparation Isard® et le semis ou la plantation de céréales à pailles suivantes -Pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer Isard® ou tout autre produit contenant du DMTA-P sur betteraves et chicorées plus d'une fois (en dose fractionnée ou non) tous les 2 ans sur la même parcelle. Autres cultures : 1 par an. Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des étapes de manipulation et d'application du produit. Le port d'un appareil de protection oculaire est recommandé. Pour les autres usages, veuillez consulter le site de BASF Agro : www.bASF-agro.fr Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Edition Janvier 2012 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° Azur BASF Agro 0810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. REF 451MAIHBE0112OUEST



10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée Sika PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTÉ FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr